



Fournitures et équipements médicaux

Pourquoi ces changements?

Santé à domicile Ontario collabore avec des partenaires en vue de mettre en œuvre une initiative visant à moderniser les fournitures et équipements médicaux fournis aux patients recevant des soins à domicile et en milieu communautaire. Le but est aussi d'améliorer la prestation des soins aux patients partout dans la province. Vous ou la personne que vous soignez continuerez de bénéficier de fournitures et d'équipements médicaux de grande qualité, peu importe où vous habitez dans la province.

Pourquoi certains fournitures et équipements médicaux ont-ils changé?

Dans le cadre de cette initiative provinciale, l'Ontario mise sur le pouvoir d'achat provincial afin de créer une chaîne d'approvisionnement de fournitures et d'équipements médicaux normalisés et de grande qualité, en veillant à ce qu'elle soit intégrée et centrée sur le patient.

Par conséquent, il se peut que le fournisseur et la marque des fournitures et équipements que vous utilisez normalement changent.

Les économies générées grâce à cette initiative seront mises à contribution pour les soins directs aux patients.

Ce changement nuira-t-il à la qualité des fournitures et équipements médicaux?

Suivant cette nouvelle approche moderne, une équipe de cliniciens a examiné l'ensemble des fournitures et équipements médicaux afin de

s'assurer qu'ils respectent les normes de qualité, de sécurité et de rendement.

La qualité et les normes de sécurité de vos fournitures et équipements médicaux resteront pareilles. Sinon, ils feront état de normes plus élevées.

Comment les fournitures et équipements médicaux peuvent-ils faire une différence?

Les fournitures et équipements médicaux nécessaires à votre traitement ont été choisis en fonction des pratiques exemplaires. Si vous avez une blessure, par exemple, les fournitures de pointe pour le soin des plaies sont utilisées pour favoriser la cicatrisation.

Mes fournitures et équipements médicaux seront-ils livrés par un autre fournisseur?

Même si vos fournitures et équipements médicaux sont livrés par un nouveau fournisseur, vous pouvez vous attendre de bénéficier du même niveau de professionnalisme et de courtoisie qu'auparavant. En effet, tous les fournisseurs dans la province doivent employer la même liste de fournitures et d'équipements médicaux de haute qualité, et ils doivent toujours porter la carte d'identité avec photo appropriée en effectuant leurs livraisons.

Qu'en est-il des politiques de location? Seront-elles pareilles partout dans la province?

Les politiques de location des équipements sont adoptées de manière uniforme et équitable dans toute la province afin de faire en sorte que vous ou la personne que vous soignez puissiez vivre la même expérience avec les équipements, même si vous emménagez dans un autre milieu communautaire.

J'ai des questions sur la façon d'utiliser les équipements médicaux ou fournitures médicales. Avec qui dois-je communiquer pour obtenir de plus amples renseignements?

Vos fournisseurs de soins sont les personnes qui savent le mieux utiliser les fournitures et équipements médicaux qui vous sont fournis pour répondre à vos besoins en matière de santé et de bien-être. Votre coordonnateur de soins peut aussi vous aider, si vous avez des questions ou des préoccupations. Composez le **310-2222 (aucun indicatif régional n'est requis)** pour vous mettre en rapport avec eux.